

# MAIRIE DE GOULIEN

FINISTERE  
29770  
\*\*\*\*\*

TELEPHONE : 02 98 70 06 04

E-mail : [goulien.mairie@orange.fr](mailto:goulien.mairie@orange.fr)

Envoyé en préfecture le 29/11/2021

Reçu en préfecture le 29/11/2021

Affiché le

ID : 029-212900633-20211123-20211008\_002-DE

## DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**Du 23 novembre 2021**

- - - - -

L'an deux mil vingt-et-un, le 23 novembre, à vingt heures trente, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni le conseil municipal de la commune de Goulien.

Étaient présent(e)s : M. Henri Goardon, M. Philippe Lannou, M. Jean-Yves Velly, M. Bernard Chenet, M. Sébastien Kersaudy, Mme Evelyne Laurin, Mme Sophie Brénéol, Mme Marie-Hélène Dehapiot, Mme Marielle Pérennès

Était absent : M. Julien Goraguer

Secrétaire : M. Philippe Lannou

Nombre de conseillers en exercice :	10
Nombre de membres présents :	9
Nombre de votants :	9

### **Elaboration d'une carte communale :**

La commune de Goulien est actuellement régie, en matière d'urbanisme par le Règlement National d'Urbanisme. Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, en application des articles L 124-2, R 124-4 et L 160-1 du code de l'urbanisme, de lancer la procédure pour l'élaboration d'une carte communale.

Pour copie certifiée conforme,

A Goulien, le 26/11/2021  
Le Maire, Henri Goardon